

MUNICIPALITÉ DE ST-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS

DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT
MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSIGNÉ(E)
GINETTE PRUD'HOMME, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-
ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS

QUE LE RÔLE DE PERCEPTION, SUITE À L'IMPOSITION DES
TAXES POUR L'ANNÉE 2021,

EST MAINTENANT TERMINÉ ET DÉPOSÉ À MON BUREAU.

QU'IL SERA PROCÉDÉ À L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES
DANS LES DÉLAIS PRÉVUS.

QUE CES TAXES SERONT PAYABLES DANS LES TRENTE JOURS
DE LA MISE À LA POSTE DE LA DEMANDE DE PAIEMENT.

DONNÉ À ST-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS CE 26^e JOUR DU
MOIS DE JANVIER 2021

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSIGNÉ(E), GINETTE PRUD'HOMME, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS, RÉSIDANT À ST-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS, CERTIFIE SOUS MON SERMONT D'OFFICE AVOIR PUBLIÉ L'AVIS PUBLIC CI-HAUT EN :

POUR MUNICIPALITÉ LOCALE :

EN AFFICHANT UNE COPIE AUX DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL

ENTRE 9 ET 16 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, LE 26^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2021

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT CE 26 JANVIER 2021

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE